

des bons d'États du Conseil, de tenir la main à l'exécution
d'icelui. FAIT au Conseil d'État du Roi, Sa Majesté
y étant, tenu à Versailles le premier avril mil sept cent
soixante-quatre. *Signé* LE DUC DE CHOISEUL.

A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXIV.